

la route 21, à travers les villages de Wicklow, Upper Wicklow, Clearview, River-de-Chute, Bairdsville jusqu'à Andover; puis, par le nouvel endroit jusqu'à la route n° 2 au nord de la rivière Aroostook, puis le long de la route n° 2 vers le nord, en évitant Grand Falls... ».

3. Oui.

4. Toutes les contributions versées par le gouvernement fédéral en faveur des tronçons qui ne font plus partie de la route approuvée doivent être remboursées; elles représentent 50 p. 100 du coût de la construction de ces tronçons.

5. Dans ces comtés, en 1965-1966, le coût de la construction dépendra du nombre des contrats provinciaux et de leurs programmes, et le ministère ignore ce coût.

6. Le pont de Grand Falls, \$1,727,300; le pont de rapide de Femme, \$81,980; le pont d'Aroostook River, \$770,300; le pont de River de Chute, \$50,000; le pont d'Upper Guisguait, \$70,000; le pont de Lower Guisguait, \$70,000; le pont de Whitemarsh Creek, \$50,000; le pont de Florenceville, \$1,000,000; le pont de Stickney Brook, \$90,000; le pont d'Hartland, \$1,471,520; le viaduc de la rivière Meduxnekeag, \$587,250; le pont de Bull Creek, \$63,650; le pont d'Eel River, \$400,000.

7. Les travaux provinciaux préliminaires en génie ne sont pas assez avancés pour que nous puissions fournir le coût estimatif de la nouvelle route.

RENSEIGNEMENT SUR LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE BICULTURALISME

Question n° 2834—M. Langlois:

Au sujet de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a) combien a-t-elle coûté à date, b) combien a-t-elle de commissaires, c) combien a-t-elle d'employés sous la juridiction des commissaires, d) quel est le taux quotidien alloué par commissaire, e) combien chaque commissaire a-t-il gagné depuis sa fondation, f) quels sont les noms des commissaires?

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du premier ministre): Voici les renseignements que me communique la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme: a) Année financière 1963-1964 (20 août 1963 au 31 mars 1964), \$267,107; Année financière 1964-1965 (1^{er} avril 1964 au 31 janvier 1965), \$1,157,533; b) 10 commissaires; c) A l'heure actuelle, 125 employés relèvent des commissaires. En outre, 24 personnes sont employées à temps partiel selon divers arrangements; d) Les commissaires touchent les honoraires de \$100 habituellement versés aux membres de commissions royales pour chaque jour où ils remplissent leurs fonctions de commissaire.

e) et f)

	Année financière 1963-1964	Année financière 1964-1965
R. P. Clément Cormier	\$ 3,600	\$ 9,200
A. D. Dunton	7,550	9,650
Royce Frith	3,550	8,300
Jean-Louis Gagnon	8,150	19,550
M ^{me} G. M. Laing	3,400	6,250
André Laurendeau	10,200	14,600
Jean Marchand	3,600	5,400
J. B. Rudnycky	3,900	7,000
F. R. Scott	4,000	9,100
Paul Wychzynski	3,500	6,950

(Texte)

QUÉBEC—CESSION DE PROPRIÉTÉS PAR LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

Question n° 2836—M. Marcoux:

1. La direction du Conseil des Ports nationaux a-t-elle l'intention de céder quelques-unes de ses propriétés riveraines en la cité de Québec au ministère fédéral des Travaux publics? Dans l'affirmative, quelles sont la description et la localisation desdites propriétés?

2. Le ministère fédéral des Travaux publics a-t-il l'intention de les céder à d'autres autorités? Dans l'affirmative, quelles seraient les conditions de cette cession?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État du Canada): 1. Le Conseil des ports nationaux étudie actuellement une demande du ministère des Travaux publics visant à louer ou à acheter du Conseil les terrains portuaires voulus pour l'emplacement du barrage que l'on propose de construire à Québec au dégorgeoir de la rivière Saint-Charles. Le Conseil étudie actuellement l'effet qu'un tel barrage produirait sur les installations portuaires.

2. Si l'on convient de la cession de propriétés, le ministère des Travaux publics se propose de céder l'emplacement du barrage à la ville de Québec, pourvu que cette dernière se charge de toutes les responsabilités se rapportant au barrage.

(Traduction)

BUREAU D'IMMIGRATION

Question n° 2843—M. Mather:

A-t-on fait savoir au gouvernement que la Colombie-Britannique avait créé un bureau d'immigration semblable à ceux du Québec et de l'Ontario?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État du Canada): La province de Colombie-Britannique n'a informé ni le bureau du premier ministre, ni celui du Conseil privé, ni le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration qu'elle avait établi un bureau d'immigration.

TABAC ET CANCER DU POU MON—COÛT DE LA RECHERCHE

Question n° 2845—M. Marcoux:

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il déjà subventionné ou exécuté des